

**Licence professionnelle Responsable activité
import/export**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable activité import/export. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02038009

HAL Id: hceres-02038009

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038009>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002501

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Responsable activité import/export

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, la spécialité « Responsable activité import/export » a pour objectif de former des diplômés ayant des compétences économiques, juridiques et linguistiques au service des PME se développant à l'international ou des grandes entreprises. Les débouchés professionnels concernent les métiers de responsable ou assistant d'activités import-export, chargé de développement international de PME/PMI, assistant juridique du commerce international, responsable logistique, gestionnaire de marchés. Les aspects professionnalisants, valorisés par la contribution des professionnels, permettent à l'étudiant de mettre en œuvre sa démarche d'insertion professionnelle. L'accès à la formation s'effectue par les DUT « Techniques de commercialisation » et « Gestion et administration des entreprises », ainsi que les L2 générales (LEA, AES, droit, économie, gestion). L'attractivité de cette formation correspond à un rapport d'un candidat sur trois jusqu'à un candidat sur quatre.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	54 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation placée sous la responsabilité d'un maître de conférences est en adéquation avec les attentes du secteur professionnel. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels. L'évolution du diplôme est placée sous l'angle de la réflexion au sein de plusieurs commissions : équipe pédagogique et conseil de perfectionnement. La politique des stages est novatrice, précise et bien menée avec une ouverture à l'international. En revanche, il n'existe pas de dispositif pédagogique permettant de prendre en compte la diversité des groupes dans le cadre de l'intégration à cette formation professionnelle. Les partenariats professionnels se déclinent à l'échelle de la région : chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Touraine, chambre des métiers d'Indre-et-Loire, confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises d'Indre-et-Loire, association tourangelle. Leur contribution se retrouve dans leur participation au conseil de perfectionnement et dans les différentes actions professionnalisantes (jury, stage), cette implication permet de sensibiliser les futurs diplômés à l'accès à l'emploi dans ce secteur professionnel.



- Points forts :
 - Les stages et la mobilité à l'international.
 - Des aspects professionnalisants concrets.
 - La diversité des publics étudiants.
- Points faibles :
 - L'adéquation des emplois avec certaines compétences et métiers visés.
 - Le taux d'insertion médiocre.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est recommandé de renforcer la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, de développer la mise en œuvre des certifications professionnelles et de réfléchir à l'opportunité de réaliser des partenariats de branche afin de prévoir la mise en place de certificat de qualification professionnelle (CQP). L'établissement devrait veiller à maîtriser les poursuites d'études.